Nations Unies S/PV.4164 (Resumption 1)



Conseil de sécurité

Provisoire

Cinquante-cinquième année

4164e séance

Vendredi 23 juin 2000, à 14 h 30
New York

Président :	M. Levitte	(France)
Membres :	Argentine	M. Listre
	Bangladesh	M. Chowdhury
	Canada	M. Fowler
	Chine	M. Shen Guofang
	États-Unis d'Amérique	M. Holbrooke
	Fédération de Russie	M. Lavrov
	Jamaïque	M. Ward
	Malaisie	M. Hasmy
	Mali	M. Ouane
	Namibie	M. Theron
	Pays-Bas	M. van Walsum
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Jeremy Greenstock
	Tunisie	M. Ben Mustapha
	Ukraine	M. Yel'chenko

Ordre du jour

Exposé de M. Carl Bildt, Envoyé spécial du Secrétaire général pour les Balkans

00-49886 (F)

La séance reprend à 14 h 55.

Le Président : J'invite le représentant de la Bulgarie à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Sotirov (Bulgarie) *(parle en anglais)* : Monsieur le Président, comme ma délégation prend pour la première fois la parole au Conseil de sécurité ce mois-ci, je voudrais tout d'abord vous féliciter du vaste programme de travail du Conseil pour le mois de juin et vous remercier d'avoir organisé cette séance publique importante sur la situation dans les Balkans. Je remercie également M. Carl Bildt, Envoyé spécial du Secrétaire général pour les Balkans pour l'exposé exhaustif qu'il a présenté sur cette question.

Nous voudrions dire combien nous nous félicitons des contributions précieuses faites au débat d'aujourd'hui par M. Javier Solana, Secrétaire général du Conseil de l'Union européenne et Haut représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune.

La Bulgarie s'est déjà associée à la déclaration sur la situation dans les Balkans occidentaux faite par l'Union européenne. Je voudrais donc ne faire que quelques commentaires supplémentaires et présenter notre position sur des questions qui intéressent particulièrement la Bulgarie en tant que pays limitrophe de cette région troublée.

La Bulgarie tient extrêmement à la normalisation de la situation dans les Balkans occidentaux et à l'amélioration des relations de bon voisinage et de coopération. Les quatre guerres qui ont eu lieu dans les Balkans occidentaux ces 10 dernières années ont eu des conséquences extrêmement préjudiciables pour la région tout entière.

Le Gouvernement bulgare a donc lancé plusieurs initiatives régionales pour trouver des solutions durables aux problèmes qui perdurent. L'initiative la plus importante et qui est en cours est peut-être la convocation régulière de réunions officieuses des premiers ministres des pays limitrophes de la République fédérale de Yougoslavie pour traiter des problèmes de l'Europe du Sud-Est. La première réunion de ce type, sur l'initiative de mon gouvernement, a été organisée dans la ville bulgare de Hissar les 21 et 22 janvier 2000. Elle a contribué à une participation plus active des pays voisins de la République fédérale de Yougoslavie au processus de prise de décisions quant à l'avenir de la région, et à l'examen des questions clefs que sont la sécurité et la stabilité.

La deuxième réunion a eu lieu en mars de cette année à Budapest et la troisième est prévue ce week-end à Ohrid, en République de Macédoine. Une autre initiative illustrant la politique étrangère active de la Bulgarie dans la région est la Déclaration commune des Présidents de la Macédoine et de la Bulgarie sur la situation dans les Balkans, adoptée en mai dernier. Nous considérons ces efforts comme un élément dans la quête de stabilité en Europe de l'Est de la part de la communauté internationale.

Les derniers événements au Kosovo prouvent une fois encore que l'instauration de la paix dans une société déchirée par un conflit ethnique prolongé est un processus très complexe et long. Il y a déjà eu des progrès dans l'application de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, mais des efforts sont encore à déployer en vue d'une coexistence interethnique pacifique au Kosovo. Certains des obstacles entravant l'instauration de la paix sont la violence persistante, les questions non réglées des personnes portées disparues et détenues, le retour des réfugiés et l'insécurité socioéconomique.

Nous sommes particulièrement concernés par l'incidence des attaques contre les forces de maintien de la paix. L'opinion publique de mon pays est très sensible à la question, car la Bulgarie a des représentants au sein de la Force au Kosovo, de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Nous demandons aux leaders de toutes les communautés au Kosovo de prendre des mesures décisives pour mettre immédiatement fin à toutes les violences. La Bulgarie exhorte également les dirigeants du Kosovo à encourager la coopération et la tolérance dans l'esprit des déclarations qu'ils ont adoptées. Pour faciliter la réconciliation, le Gouvernement bulgare a noué des contacts actifs avec les leaders des deux grandes communautés ethniques au Kosovo.

Il est très important que la communauté internationale adhère strictement aux objectifs d'un Kosovo unifié, multiethnique et démocratique. Étant donné qu'il n'y pas de structures civiles au Kosovo, le retard dans les réformes pourrait conduire à la mise en place d'institutions non démocratiques. Il est vital que la population devienne mûre politiquement, ce qui permettra

l'émergence d'une société civile agissant dans des structures saines.

L'accélération du processus politique au Kosovo est très importante pour le succès des efforts de la communauté internationale destinés à créer les conditions d'une paix durable dans la région. À cet égard, nous exprimons nos regrets face à la décision des Serbes du Kosovo de cesser leur participation aux structures administratives mixtes. La Bulgarie rend hommage à la détermination de la MINUK de poursuivre les préparatifs en vue d'élections locales au Kosovo, prévues à l'automne. Ces élections devraient donner une légitimité aux acteurs politiques et créer les conditions d'une participation de la population au processus politique et au Gouvernement du Kosovo. Il reste que la participation de tous les réfugiés et personnes déplacées, indépendamment de leur origine ethnique, est cruciale pour la réussite des élections. Sinon, les élections constitueront un instrument de légalisation du nettoyage ethnique dans la région.

Le succès du processus de paix dépend également de la reconstruction et du développement économiques du Kosovo et de la mise en place de mécanismes efficaces, y compris ceux restreignant le marché noir. La Bulgarie redit sa disponibilité à participer activement au processus de reconstruction économique et a proposé diverses voies pour assurer une participation accrue du secteur privé. Nous considérons qu'une telle approche au problème de la part de la communauté internationale serait assurément une confirmation du fait que les pays de la région font partie des éléments de la solution pour le Kosovo.

S'agissant d'une autre question clef dans la partie occidentale des Balkans, la Bulgarie est profondément attachée à l'achèvement du processus de paix et au renforcement de la Bosnie-Herzégovine en tant qu'État indépendant, souverain et démocratique. La paix et la stabilité en Bosnie-Herzégovine sont étroitement liées à la sécurité de l'Europe du Sud-Est et aux perspectives de son intégration au sein de la communauté euro-atlantique. La tenue d'élections pluralistes est un élément vital du fonctionnement efficace d'institutions démocratiques en Bosnie-Herzégovine. Les élections locales du 8 avril dernier ont montré que les partis politiques ont le potentiel pour gagner la confiance de la société.

Mais il existe un danger, à savoir que les défis économiques qui se posent à la Bosnie-Herzégovine puissent saper les acquis déjà obtenus. La communauté internationale ne devrait pas renoncer à son engagement à l'égard d'une région où la paix est si fragile. Des solutions durables aux problèmes peuvent voir le jour sur la base de la démocratisation de toute la région. Nous appuyons la politique de réformes au Monténégro, mise en place par le Président Djukanovic. Son gouvernement déploie des efforts soutenus pour mettre en place des institutions de la société civile et une économie de marché. En matière de politique étrangère, le Monténégro cherche à ouvrir et à incorporer la République dans les processus en cours de coopération et d'intégration dans la région et en Europe, un fait qui mérite d'être relevé. Les dernières élections municipales tenues dans la capitale Podgorica et à Herceg-Novi sont décisives pour renforcer les processus positifs au Monténégro et contribueront donc à l'élargissement de l'espace démocratique en République fédérale de Yougoslavie.

La Bulgarie s'inquiète de la détérioration de la situation politique en Serbie, causée par l'escalade des mesures répressives du régime contre l'opposition, les médias indépendants, les organisations civiles et les institutions académiques. Nous demandons aux autorités en Serbie d'arrêter ces tendances et faits négatifs. La démocratisation nécessite l'intégration effective des divers groupes ethniques au sein du processus politique en République fédérale de Yougoslavie. Nous pensons que cela est étroitement lié à la préservation de l'unité et de l'intégrité territoriale du pays.

Notre position de principe est qu'un règlement durable des problèmes non réglés sur le territoire de l'ex-Yougoslavie, notamment en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo, ne peut se faire sur la base de l'impunité des instigateurs et de ceux qui ont mis en oeuvre la politique de nettoyage ethnique et commis d'autres graves violations du droit international humanitaire. De ce fait, l'appui de la Bulgarie au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie est inconditionnel. Mon pays apporte une aide active au Tribunal et partage l'avis selon lequel son travail devrait devenir plus rapide et plus efficace.

Enfin, et ce n'est pas un élément de moindre importance, le Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est montre que les efforts conjoints de la communauté internationale face aux défis de la région ne peuvent aboutir que s'ils se fondent sur une approche globale. À cet égard, le Pacte de stabilité joue un rôle important et constructif. En tant que pays ayant subi de nombreu-

ses pertes économiques, atteignant 6,2 milliards de dollars, dues aux récents conflits dans les Balkans, nous sommes très intéressés par sa mise en oeuvre rapide. À notre avis, le Pacte de stabilité ne doit pas être une autre structure bureaucratique mais une force motrice politique dans la reconstruction de la région. Nous voulons espérer une approche pragmatique, des résultats tangibles et la mise en oeuvre de projets concrets du Pacte de stabilité.

Pour terminer, je puis assurer le Conseil que l'attachement constant de la communauté internationale à l'égard des Balkans nous donne des raisons d'être optimistes sur le futur développement durable de notre région.

Le Président : Je remercie le Représentant permanent de la Bulgarie pour sa déclaration et pour les paroles aimables qu'il m'a adressées.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de la Slovénie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Petrič (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je voudrais d'abord dire que la Slovénie s'associe pleinement à la déclaration faite par le Représentant permanent du Portugal, au nom de l'Union européenne.

Je voudrais remercier M. Carl Bildt, Envoyé spécial du Secrétaire général pour les Balkans, pour son exposé. Je voudrais aussi saluer chaleureusement M. Javier Solana, Secrétaire général du Conseil de l'Union européenne et Haut Représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune, et le remercier de sa contribution à ce débat. Nous considérons sa présence comme un symbole de l'engagement accru de l'Union européenne à l'égard de la région. Et à vous, Monsieur le Président, nous exprimons nos remerciements pour avoir organisé ce débat.

L'Europe du Sud-Est, les Balkans, est une région où la communauté internationale a fait des erreurs, mais où elle a également obtenu des succès. La communauté internationale a permis la transition sans heurt de la Slavonie orientale, empêché le débordement de conflits et tensions en République de Macédoine ainsi qu'une catastrophe humanitaire au Kosovo. L'action nécessaire de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord ainsi que les efforts de l'Administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo et de la Force au Kosovo constituent un succès, en dépit des problèmes que le Kosovo continue de connaître. La Bosnie-Herzégovine a toutes les chances de prendre sa place au sein de l'Europe en tant que pays multiethnique et démocratique ayant besoin d'une redynamisation économique. Diverses leçons ont été tirées au cours des 10 dernières années et nous sommes optimistes sur le fait qu'à l'avenir, la communauté internationale pourra faire référence à la région comme un modèle de contribution internationale efficace où l'on est passé d'une situation de conflits à des sociétés démocratiques et multiethniques, à la prospérité économique et à l'intégration avec le reste de l'Europe.

Nous appuyons fermement votre approche consistant à considérer globalement l'Europe du Sud-Est dans une perspective régionale puisque tous les problèmes sont reliés et interdépendants. Trop souvent, les problèmes particuliers de la région ont été abordés séparément, individuellement, au fur et à mesure qu'ils se présentaient. Il est vrai que la région était, et demeure, en proie à des antagonismes religieux, nationaux et ethniques et à des conflits. Mais il est tout aussi vrai que les nations de l'ancienne Yougoslavie ont vécu, coexisté et coopéré dans la paix.

La chute du Mur de Berlin a créé une possibilité pour les nations de l'Europe du Sud-Est de participer au processus de démocratisation et de transformation. Malheureusement, toutefois, le régime extrêmement nationaliste et toujours fondamentalement communiste de Belgrade a provoqué la crise afin d'essayer d'arrêter ces processus.

Cette politique d'inégalité et de supériorité est toujours, soit dit en passant, celle appliquée par le Gouvernement de Belgrade, même ici à l'ONU, par le déni aux quatre États successeurs leurs droits égaux en ce qui concerne la succession à l'État prédécesseur et le non-respect de la résolution 777 (1992) du Conseil de sécurité et la résolution 47/1 de l'Assemblée générale. Dans ces résolutions, le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale ont respectivement considéré « que l'État antérieurement connu comme la République fédérative socialiste de Yougoslavie a cessé d'exister » et décidé « que la République fédérative de Yougoslavie (Serbie et Monténégro) devrait présenter une demande d'admission à l'Organisation ». Il semble que la République fédérale de Yougoslavie prétend être le seul État à jouir des droits de Membre de l'ONU sans même présenter une demande d'admission.

La mise en accusation des plus hauts dirigeants de la République fédérale de Yougoslavie par le Tribu-

nal pénal international pour l'ex-Yougoslavie est la ligne de démarcation qui sépare le régime de Belgrade du reste du monde. La légitimité de ces dirigeants mis en accusation par le Tribunal pénal international, qui a été mandaté par le Conseil de sécurité au titre du Chapitre VII de la Charte et composé d'éminents juges internationaux élus par l'Assemblée générale, est contestable, c'est le moins que l'on puisse dire.

La responsabilité individuelle pour les crimes de guerre doit être établie afin de prévenir la notion injustifiée de la culpabilité collective de toute la nation. La seule voie qui s'ouvre à la communauté internationale est de continuer à appuyer pleinement les travaux du Tribunal pour qu'il puisse terminer ses procédures rapidement.

Nous savons qu'il ne peut y avoir de paix ou de stabilité durables dans la région sans la pleine coopération et l'intégration de la République fédérale de Yougoslavie dans la région. Pour les raisons déjà expliquées, il ne saurait s'agir du régime actuel de Belgrade. La communauté internationale doit coopérer, appuyer et encourager les forces qui, au sein de la République fédérale de Yougoslavie, luttent pour la démocratie, la paix, la réconciliation, le relèvement économique et un retour à une vie normale.

Nous partageons les espoirs de voir la nouvelle et démocratique République fédérale de Yougoslavie démocratique faire bientôt partie d'une Europe du Sud-Est stable et prospère. Le peuple serbe a beaucoup souffert durant la dernière décennie et il a tout autant droit à une vie normale et décente, sans désespoir, intimidation, peur et isolement.

Je suis heureux que Branco Lukovat, l'ancien Ministre des affaires étrangères du Monténégro, soit présent ici aujourd'hui. En déniant des droits égaux à la nation constitutive du Monténégro et exerçant des pressions et des menaces constantes à l'égard du Gouvernement démocratiquement élu du Monténégro, Belgrade perd également sa légitimité de parler au nom du Monténégro.

Dans ce contexte, j'appelle l'attention du Conseil sur le document S/2000/611. Les tensions entre Belgrade et Podgorica sont une sorte de différend, le prolongement de ce qui est susceptible de menacer le maintien de la paix et de la sécurité internationales et qui mérite donc que le Conseil de sécurité lui accorde une attention plus approfondie.

Nous rappelons la déclaration du Président du Conseil, en date du 30 novembre 1999, sur le rôle du Conseil de sécurité dans la prévention de conflits armés (S/PRST/1999/34). Dans cette déclaration, le Conseil a souligné son attachement constant à la prévention des conflits armés et a reconnu l'importance de son examen rapide des situations qui peuvent dégénérer en conflits armés. Le Conseil a exprimé sa disposition à envisager des mesures préventives appropriées lorsque des questions sont portées à son attention par des États ou par le Secrétaire général et qui risquent de menacer la paix et la sécurité internationales. Nous soulignons que la situation du Monténégro nécessite une attention et une action appropriées du Conseil, et le plus tôt sera le mieux.

Une caractéristique spécifique des efforts actuels pour ramener la paix dans la région est la création et le fonctionnement du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est. Le Pacte de stabilité offre une possibilité exceptionnelle pour stabiliser et renforcer plus avant la paix dans la région, tout d'abord en reconnaissant qu'une pleine démocratisation et le respect intégral de la primauté du droit, la relance économique et la réintégration, le retour des réfugiés, la réconciliation et une sécurité accrue sont des conditions pour la pleine normalisation des relations dans la région. Par ailleurs, le Pacte de stabilité donne une signification particulière à la notion d'appartenance de l'Europe du Sud-Est à l'Europe et que les solutions à long terme pour son avenir résident manifestement dans le processus d'intégration européenne.

La Slovénie a réussi à développer des relations amicales avec toutes les nations de la région d'Europe du Sud-Est et compte les renforcer à l'avenir. La République fédérale de Yougoslavie est le seul pays de la région avec lequel nous n'avons pas de relations diplomatiques ou consulaires. Ceci est dû aux préalables imposés par le Gouvernement de Belgrade, notamment que la Slovénie reconnaisse la République fédérale de Yougoslavie comme entité juridique constante de l'ancien État et accepte ainsi l'inégalité parmi les États successeurs de l'ancienne Yougoslavie.

La Slovénie est déterminée à mettre tout en œuvre pour la revitalisation de la région. Ces dernières années, nous avons prouvé que nous pouvions contribuer de façon constructive aux efforts faits par les pays de la région pour devenir une partie démocratique et prospère de l'Europe.

Je voudrais mentionner que le Fonds d'affectation spéciale international pour l'action antimines a rassemblé 28 millions de dollars pour le déminage de la Bosnie-Herzégovine et c'est le programme de déminage le plus actif dans le pays actuellement, et ses activités s'étendent également au Kosovo. Nous participons aussi aux activités de revitalisation des processus économiques dans la région, et plus de 200 investissements slovènes sont actuellement en cours dans la seule Bosnie-Herzégovine.

Le développement et la coopération économiques parmi les pays de la région, basés sur leur volonté indépendante propre, sur un pied d'égalité et l'intérêt mutuel représentent la seule façon de normaliser les relations dans la région en tant que partie d'une Europe démocratique, stable et unie. La communauté internationale et, en particulier, l'Union européenne doivent donc jouer un rôle crucial, non seulement en raison de l'importance des ressources des donateurs pour les programmes de revitalisation et les processus économiques mais, plus important encore, pour donner l'espoir que la région et ses populations seront à l'avenir intégrées dans une Europe libre, démocratique et prospère.

Le Président : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le Représentant permanent de l'Autriche. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Pfanzelter (Autriche) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de parler en tant que Président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

Je voudrais, tout d'abord, remercier M. Carl Bildt de son excellent exposé de ce matin. Son analyse des problèmes de la région nous permet de considérer les questions dans un contexte plus vaste. Nous partageons entièrement ses vues selon lesquelles seule une démarche régionale nous permettra de parvenir à une paix et à une stabilité durable dans la région. Le but principal d'une stabilité durable fondée sur un cadre régional solide ne peut être atteint que grâce à un engagement ferme et à une participation active de la population locale et des hommes politiques locaux.

Dans ce contexte, Wolfang Petritsch a élaboré le concept de la « prise en main », qui exige que la population locale participe pleinement à la reconstruction de la Bosnie-Herzégovine. Comme les orateurs précédents, je suis heureux de saluer les récents événements positifs survenus dans la région. Les élections en Croatie et le nouveau gouvernement de ce pays ont montré que la population et les politiciens prennent des positions responsables concernant leur avenir.

Nous avons également constaté des événements prometteurs en Bosnie-Herzégovine. Il y a eu une augmentation importante des retours de réfugiés; la situation en matière de sécurité s'est améliorée; le budget militaire a été réduit; et le district de Brcko a été créé. Cependant, bon nombre de ces évolutions positives ne se sont produites que lorsque le Haut représentant a utilisé ses pouvoirs. La coopération véritable entre les groupes ethniques bosniaques est, malheureusement, encore l'exception.

Les membres du Conseil sont tout à fait conscients des différents projets de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) dans la région, en particulier dans les domaines de la liberté des médias, du retour des réfugiés, des droits de l'homme et de la formation des policiers. Je voudrais donc mentionner brièvement le principal projet actuel de l'OSCE dans l'Ouest des Balkans : les élections locales au Kosovo en octobre et les élections générales en Bosnie-Herzégovine en novembre. Je voudrais me concentrer sur cette question, car elle est au coeur de nos débats : comment faire participer la population locale et lui faire accepter une responsabilité active à l'égard de son propre avenir politique. Il n'y a pas de meilleur instrument que la tenue d'élections libres et équitables. De toute évidence, ce n'est pas tout le monde qui choisit de participer à ce processus, mais chacun devrait avoir la possibilité de le faire.

C'est la raison pour laquelle l'OSCE et sa présidente en exercice, la Ministre des affaires extérieures de l'Autriche, Mme Benita Ferrero-Waldner, continueront d'appuyer tous les efforts visant à créer un environnement qui permet la participation de tous les citoyens dans ce processus. La démocratie est la pierre angulaire d'un avenir pacifique dans les Balkans, mais les tensions ethniques doivent également cesser; il doit y avoir un redressement économique durable; le retour des réfugiés doit se faire en toute sécurité; et, pardessus tout, il doit y avoir une solution régionale dans le cadre d'une perspective européenne très claire.

Pour terminer, permettez-moi d'exprimer mon appréciation à l'égard de la présidente en exercice de l'OSCE pour l'excellente coopération entre les Nations Unies et l'OSCE, tant au siège que sur le terrain. Compte tenu de la complexité des tâches et des diffé-

rences dans les mandats et les structures des missions, il n'est pas étonnant qu'il y ait initialement eu des difficultés. Aujourd'hui, cependant, les accomplissements communs démontrent qu'une saine coopération peut être bénéfique pour les deux organisations, et alléger le fardeau et les responsabilités de chacune d'elles.

Le Président : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de l'ex-République yougoslave de Macédoine. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Čalovski (ex-République yougoslave de Macédoine) (*parle en anglais*) : Lorsque vous me présentez comme vous l'avez fait, Monsieur le Président, je me dois de vous dire que je suis le représentant permanent de la Macédoine actuelle, et non pas de « l'ex-République yougoslave de Macédoine ».

D'emblée Monnsieur le Président, permettez-moi d'exprimer ma satisfaction de vous voir vous, le représentant permanent de la France, présider cette séance très importante du Conseil de sécurité sur les Balkans, un sujet d'une importance cruciale pour mon pays, la République de Macédoine, et pour notre région du Sud-Est de l'Europe. La position de la République de Macédoine correspond à celle exprimée par le représentant du Portugal, qui a pris la parole au nom de l'Union européenne, et à celle du haut représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne, S. E. M. Javier Solana.

L'histoire des Balkans, de l'Europe du Sud-Est, ou des pays situés dans la péninsule des Balkans, comme les membres le savent, abonde d'exemples de conflits armés. C'est là que la première guerre mondiale a commencé; c'est là que la deuxième guerre mondiale a duré le plus longtemps; et c'est là que, depuis la fin de la guerre froide, il y a eu quatre conflits armés, le plus récent s'étant produit au Kosovo, dans la République fédérale de Yougoslavie. C'est trop et j'espère qu'il n'y en aura plus.

De nombreux ouvrages ont été écrits et plusieurs analyses ont été faites afin de répondre à un certain nombre de questions. Pourquoi tout cela s'est-il produit? Qui génère ces problèmes, ces difficultés et ces conflits armés dans la région et quelles en sont les causes? Dans quelle mesure tout cela résulte-t-il de la poursuite, par des forces locales, d'intérêts à l'échelle régionale, continentale ou mondiale?

La réponse la plus simple c'est que tous ces éléments ont joué un rôle et ont contribué à ces situations. Les victimes ont été les femmes et les hommes de la région, qui ont lutté de tout temps pour avoir une vie meilleure, pour la paix et le développement, et pour faire respecter leurs droits inaliénables.

Il est donc impératif de prévenir d'autres guerres et d'autres conflits. À cet égard, les Nations Unies et, évidemment, cette instance, le Conseil de sécurité, ont une responsabilité à assumer et un devoir à remplir. Ils ont un rôle important à jouer, mais bien sûr, ils ne sont pas les seuls. Les responsabilités des organisations régionales, comme l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, l'Union européenne et l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), ainsi que d'autres initiatives et organisations, sont extrêmement importantes.

Les responsabilités et les devoirs de tous les États de la région sont également d'une importance cruciale, de même bien sûr que les activités et le comportement des acteurs locaux : les partis politiques, les organisations non gouvernementales et les associations culturelles, religieuses, commerciales ou autres associations de la société civile. En un mot, la mobilisation de toutes les forces en faveur de la paix et du développement, conformément à la Charte des Nations Unies, devrait être la base, le fondement, d'un nouveau chapitre dans l'histoire des Balkans et de l'Europe du Sud-Est.

Le meilleur mécanisme pour atteindre cet objectif est l'intégration de tous les États de la région aux structures euro-atlantiques, et dans un premier temps à l'Union européenne et à l'OTAN. À cet égard, je tiens à souligner l'importance des conclusions émanant de la réunion du Conseil européen tenue les 19 et 20 juin 2000, auxquelles M. Solana a fait référence.

Aux Nations Unies et ailleurs, la République de Macédoine n'a cessé de soutenir bon nombre de positions d'une importance cruciale pour le développement futur des Balkans et de l'Europe du Sud-Est : le développement de relations de bon voisinage entre tous les États; l'intégration de tous les États à l'Union européenne et à l'OTAN; la prévention des conflits et un règlement pacifique des différends; et le respect total du droit international.

Depuis 1993, à la suite de l'initiative prise par la République de Macédoine, l'Assemblée générale a adopté des résolutions relatives à la situation dans les Balkans et dans l'Europe du Sud-Est Il s'agit notam-

ment des résolutions 53/71, 48/84 B, 50/80 B, 51/55, 52/48 et 54/62.

Je voudrais profiter de l'occasion qui m'est offerte ici pour souligner un point commun à toutes ces résolutions et qui devrait être pris en compte par le Conseil de sécurité. Ces résolutions de l'Assemblée générale demandent à tous les États de la région de respecter strictement la Charte des Nations Unies et les dispositions du droit international; elles demandent une normalisation totale des relations entre tous les États de la région; le respect par tous les États de l'inviolabilité des frontières internationales, des relations entre tous les États fondées sur le respect mutuel et l'intégration rapide des besoins de ces États à l'Union européenne ainsi que l'octroi d'un plein appui à l'OTAN.

La cinquante-cinquième session ordinaire de l'Assemblée générale, dans le cadre de ces résolutions, discutera de la situation dans les Balkans au titre des points 67 et 68 de son ordre du jour provisoire. La présente discussion au Conseil de sécurité pourrait apporter une contribution importante au débat qui se déroulera en automne.

La République de Macédoine développe une coopération fructueuse avec tous les États des Balkans; nous avons établi des relations diplomatiques avec tous ces États. Nous nous efforçons constamment d'enrichir nos relations de bon voisinage avec eux et d'apporter une contribution positive à la situation dans notre région.

Les Balkans, les pays de l'Europe du Sud-Est, ne doivent pas être uniquement considérés comme étant une partie géographique de l'Europe mais également comme une partie indivisible du développement politique, économique, social et culturel de l'Europe. Ils sont fondamentalement européens dans leur orientation essentielle. Il est vrai que ces pays traversent à présent une période de transition difficile mais on ne saurait oublier leur contribution à la civilisation européenne. Le potentiel humain et matériel de la région est tel que l'on ne saurait douter de l'avenir splendide auxquels sont promis tous les pays de la région.

Après la guerre du Kosovo, la communauté internationale a adopté deux décisions cruciales pour le présent et pour l'avenir de la région. Une de ces décisions a été adoptée par le Conseil de sécurité, il s'agit de la résolution 1244 (1999) qui a mis fin à la guerre; l'autre a été adoptée par les pays d'Europe, les États-Unis, le Canada et le Japon – il s'agit du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est, conçu pour assurer la transition de la région vers une région à l'abri de la violence et de l'instabilité, connaissant la paix, la stabilité, le développement, la démocratie et la coopération.

La mise en oeuvre de ces deux décisions est d'une importance capitale pour l'avenir de l'Europe du Sud-Est. Le Conseil de sécurité a récemment examiné la mise en oeuvre de la résolution 1244 (1999). Malheureusement, il s'agissait d'un débat privé. Néanmoins, il est satisfaisant de noter que le Conseil de sécurité a demandé à l'unanimité que cette résolution soit pleinement appliquée. La mise en oeuvre du Pacte de stabilité est en cours et nous espérons en voir les résultats bientôt.

Nombre d'autres activités sont également en cours. Je voudrais mentionner l'importance du processus de coopération d'Europe du Sud-Est, de l'Initiative de l'Europe centrale et d'autres initiatives. Toutefois, le rôle des Nations Unies et de sa Mission d'administration intérimaire au Kosovo, de l'OTAN et de sa Force au Kosovo, de l'Union européenne et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, en ce qui concerne le Kosovo, demeure d'une importance cruciale.

Les pays de la région souhaitent ardemment voir les résultats concrets de la mise en oeuvre de toutes ces initiatives. En Macédoine, on a de grands espoirs, en particulier si l'on tient compte de notre contribution positive durant la crise dans l'ex-Yougoslavie et récemment durant la guerre du Kosovo. Les retards et les hésitations en ce qui concerne l'application de la résolution 1244 (1999), du Pacte de stabilité, des résolutions de l'Assemblée générale et d'autres initiatives, ne feront qu'aider les forces négatives dans la région qui, malheureusement, demeurent actives.

La région d'Europe du Sud-Est n'est pas seulement préoccupée par les conséquences des guerres en ex-Yougoslavie. Le développement économique de tous les pays de la région est de la plus haute priorité. La transition des économies vers des économies de marché et leur intégration à l'économie européenne et mondiale est une préoccupation quotidienne pour tous les gouvernements de la région. Il s'agit là d'un processus très difficile, d'autant plus qu'il crée de nombreux problèmes sociaux qui doivent être abordés convenablement pour assurer une transition politique et économique. Les guerres, les crises, les embargos, les sanctions des Nations Unies à l'encontre de la Répu-

blique fédérale de Yougoslavie notamment ont frappé durement les économies en transition des Balkans. Mon pays, la République de Macédoine, en est un exemple très illustratif. Selon les évaluations les plus récentes du Ministère du développement de notre pays, les dégâts sont estimés à plus de 1,5 milliard de dollars. Les dégâts sur le terrain à cause de l'annulation de contrats déjà conclus représentent environ 60 millions de dollars – sans parler de ce que nous avons dépensé pour accueillir près de 400 000 réfugiés du Kosovo qui sont restés en Macédoine pendant des mois. Les industries les plus affectées ont été la métallurgie, le génie civil, l'industrie chimique de base, le traitement des métaux, les textiles et les industries de traitement des cuirs. Il n'est pas difficile de constater les effets que ceci peut avoir sur notre économie modeste.

Si le Conseil de sécurité souhaite pleinement assumer ses responsabilités en vertu de la Charte, il devrait appliquer l'Article 50 de la Charte. Il devrait également considérer les dispositions de ses propres résolutions. Le Conseil de sécurité devrait lutter non seulement pour l'application de ses propres résolutions mais également pour l'application des résolutions des organes principaux de l'Organisation, l'application de la Charte des Nations Unies et du droit international. Bien sûr il devrait, ce faisant, travailler en étroite collaboration avec les autres organes importants de l'Organisation et avec d'autres organisations du système des Nations Unies, telles que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international.

Ainsi, nous savons ce qui se passe partout dans notre région. Nous savons aussi très bien ce que souhaitent les populations de la région. Il n'est pas nécessaire de procéder à de nouvelles études ni à de nouvelles déclarations. Ce qu'il nous faut – ce sur quoi nous comptons – est, comme je l'ai dit, que les engagements pris par la communauté internationale et les États Membres donnent des résultats. Il faut que le processus d'intégration de notre région à la structure euro-atlantique bénéficie d'un plein appui.

Nous ne devons pas être découragés ni être tenus en otages par le comportement de forces destructrices dans la région. Il est vrai que celles-ci font beaucoup de bruits, mais leur puissance est faible et elles seront insignifiantes au cours de la période à venir. Il n'y aura plus de conflit armé dans notre région. Je suis sûr de ce fait.

Le message émanant de cette réunion du Conseil de sécurité doit indiquer clairement que le temps des forces destructrices est passé, que les Balkans et l'Europe du Sud-Est sont entrés dans une phase de coopération et d'intégration et que ce processus est irréversible. Les missions des Nations Unies au Kosovo, en République fédérale de Yougoslavie, en Bosnie-Herzégovine et en Croatie doivent réussir. Le processus d'intégration des États des Balkans au sein des structures euro-atlantiques doit avancer rapidement, résolument et sans hésitation, et il doit aboutir.

Avant de terminer, je voudrais exprimer ma vive gratitude à M. Carl Bildt, Envoyé spécial du Secrétaire général pour les Balkans, pour ses efforts, notamment son action inlassable pour exercer une influence – et même donner une impulsion – sur l'évolution positive de la situation dans la région, et naturellement, pour son exposé très utile et riche.

Le Président : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant du Bélarus. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Sychov (Bélarus) (*parle en russe*) : Monsieur le Président, je voudrais d'abord vous remercier d'avoir organisé cette séance et de nous donner l'occasion de faire une déclaration sur la situation dans les Balkans.

Depuis près de 10 ans, les Balkans ont retenu l'attention de la communauté internationale. Le Conseil de sécurité a déployé des efforts pour aboutir à un règlement et à la stabilité dans cette région. Mon gouvernement estime que le présent débat, qui est suivi avec attention par tous les États Membres de l'ONU, ne doit pas porter sur le règlement de litiges et de contradictions. Nous estimons que le Conseil de sécurité peut et doit comprendre l'ampleur de sa responsabilité et déterminer la bonne stratégie à suivre pour des actions des Nations Unies dans la région au cours des prochaines années.

Il y a plus d'un an, le Bélarus s'était associé à d'autres pays pour se féliciter de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, mettant fin à la confrontation militaire au Kosovo. Aujourd'hui, nous déclarons solennellement que ce sont l'ONU et le Conseil de sécurité qui doivent rester les garants du dialogue politique entre tous les États de la région. Toute action contournant le Conseil de sécurité doit être considérée comme inadmissible et contraire aux normes du droit international.

Le Bélarus estime que l'élément fondamental d'un règlement aux Balkans doit demeurer le principe de l'intégrité territoriale de tous les États dans les Balkans, y compris la République fédérale de Yougoslavie. Tous les instruments légaux nécessaires à cette fin existent, et les membres du Conseil de sécurité et les États Membres de l'ONU ont ces instruments à leur disposition. Ce sont essentiellement la Charte des Nations Unies, l'Accord de paix de Dayton/Paris et les résolutions et décisions du Conseil de sécurité.

Nous devons reconnaître que les efforts des Nations Unies ont permis d'éviter le pire : une escalade du conflit armé dans les Balkans. Mais nous ne pouvons dire que la crise soit finie. Il existe encore des problèmes qui menacent la stabilité précaire de la région. Nous pensons que l'aspect le plus important est le fait qu'il n'existe pas encore des garanties égales de sécurité pour les peuples et les groupes ethniques dans un certain nombre de régions des Balkans. Nous pensons que la sécurité des personnes doit concerner tout le monde, à un degré égal. Mais comme par le passé, nous notons des sévices et des actes de violence contre des représentants de minorités religieuses et ethniques.

Un deuxième facteur clé à l'ordre du jour du Conseil de sécurité et de la communauté internationale est la création de cadres juridiques pour des pourparlers entre toutes les parties au conflit. Naturellement, ce n'est que par le respect de cette condition qu'il sera possible d'avoir un dialogue utile et parvenir à un compromis.

Il y a encore de nombreuses questions difficiles au Kosovo et dans les Balkans qui restent non résolues.

En mettant en oeuvre les dispositions des résolutions du Conseil de sécurité sur les Balkans, de nouvelles questions sont apparues, qui sont sans précédent dans toute l'histoire des Nations Unies. La plus importante a été la mise en place de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et d'un mécanisme lui permettant de fonctionner dans la province.

Le Bélarus se félicite des exposés faits régulièrement par les dirigeants de la Mission et des rapports du Secrétaire général. Mais nous pensons que l'expérience d'une instance dotée de pouvoirs aussi vastes doit faire l'objet d'un échange de vues entre tous les Membres de l'ONU avec, éventuellement, un groupe plus large de chercheurs et d'analystes politiques. Nous estimons que la suggestion du Secrétaire général relative à une discussion plus large au sein de l'Organisation sur l'avenir du Kosovo – qui n'a pas encore eu lieu – nous amène, avec raison, vers un examen réellement transparent des problèmes du Kosovo et des Balkans.

L'idée selon laquelle la crise dans les Balkans a commencé au Kosovo et prendra fin dans cette partie des Balkans, semble plus pertinente que jamais. Le Conseil de sécurité et tous les Membres de l'ONU n'ont pas de tâche plus importante que celle de dénouer cet écheveau de contradictions. Le Bélarus souhaite apporter son active contribution à cette tâche.

Le Président : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant du Pakistan. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Ahmad (Pakistan) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais d'abord vous exprimer notre gratitude pour avoir convoqué cette séance afin d'examiner la situation dans les Balkans.

Les Balkans restent une priorité à l'ordre du jour de la communauté internationale, et cela est d'autant plus vrai que nous avons encore en mémoire les événements des dernières années, avec le nettoyage ethnique et le génocide le plus barbare au coeur de l'Europe depuis plus de 50 ans. Les guerres ont pris fin mais il faut maintenant consolider la paix par la réconciliation et la reconstruction, et réduire les risques de reprise des violences.

Dans le contexte du conflit en Bosnie-Herzégovine, la signature des Accords de paix de Dayton était un jalon, car les parties ont pris une décision historique à Dayton de choisir la paix en rejetant la guerre, la destruction et la dévastation. Le chemin à parcourir était ardu, étant donné les fissures et les déchirures profondes causées au tissu même de cette société par la guerre fratricide. La population de Bosnie-Herzégovine doit être félicitée pour son courage et sa volonté d'accepter la paix et la réconciliation en tant que but collectif.

Au cours des cinq dernières années, les progrès réalisés sur la voie de la paix ont été importants, bien qu'ils demeurent fragiles. La communauté internationale a joué un rôle essentiel dans son appui à la population de Bosnie-Herzégovine pour la reconstruction du pays. C'est un fait reconnu qu'il ne saurait y avoir de paix durable à moins qu'elle ne soit nourrie consciemment et attentivement par la population. Étant le prin-

cipal bénéficiaire de la paix, elle doit la consolider et la renforcer.

Le Pakistan a toujours souligné qu'une mise en œuvre fidèle des Accords de Dayton est essentielle pour parvenir à une paix durable en Bosnie-Herzégovine en tant qu'État uni, souverain et indépendant. Alors que le Gouvernement de la Bosnie-Herzégovine a rempli dans une large mesure ses obligations, la Republika Srpska a du retard dans certains domaines importants. Nous sommes particulièrement préoccupés par le manque de progrès en ce qui concerne le retour des réfugiés et des personnes déplacées, la coopération avec le Tribunal international pour les crimes de guerre, la liberté de circulation entre les entités, la mise en place d'institutions communes d'État, la réforme judiciaire et de la police et le développement économique durable.

Les trois communautés de Bosnie-Herzégovine doivent reconnaître les bienfaits d'une coopération mutuelle dans le processus d'édification d'une nation.

Il est regrettable que, malgré les préoccupations exprimées par la communauté internationale, les criminels de guerre soient toujours en liberté, principalement dans les territoires de la Republika Srpska et de la Serbie. Les parties doivent tenir leurs engagements solennels pris à Dayton de rechercher et d'appréhender les criminels de guerre. Le Pakistan estime que ceux qui ont participé à des tueries ne doivent pas rester impunis où qu'ils soient dans le monde, que se soit à Srebrenica, au Rwanda, au Kosovo ou au Cachemire.

Si des progrès ont été accomplis pour rendre les institutions communes d'État efficaces et opérationnelles, il reste encore beaucoup à faire à cet égard. Les progrès sont relativement lents en ce qui concerne le rétablissement de la structure économique et sociale de la Bosnie. Une approche d'ensemble pour la réforme économique faciliterait un développement homogène de l'économie et du commerce entre les deux entités et de part et d'autre des lignes de démarcation entre les entités. Pour leur part, les pays donateurs et les institutions doivent continuer d'apporter l'appui financier et technique nécessaire.

Le Pakistan a apporté un ferme appui moral, politique, financier et matériel au peuple de Bosnie-Herzégovine, dans la défense du droit international et des valeurs morales, et en tant que preuve de notre solidarité avec elle. Notre appui continue d'être la manifestation de notre conviction qu'aucune nation ne devrait être une victime à cause de sa faiblesse ou de sa vulnérabilité, aucun peuple ne devrait être brutalisé à cause de son origine ethno-religieuse et aucune nation ou aucun peuple ne devraient se voir nier le droit à l'autodétermination et le droit de mener une lutte légitime pour la liberté.

Je voudrais à présent parler de la situation concernant le Kosovo. La tragédie humaine de grande ampleur qui s'est déroulée il y a un an au Kosovo a profondément angoissé et inquiété aussi bien le peuple pakistanais que les peuples du monde entier. Il a été particulièrement choquant de constater que, peu après la Bosnie-Herzégovine, nous étions témoins d'une autre campagne de génocide et de nettoyage ethnique dans les Balkans menée par le même régime. Les autorités de Belgrade ont appliqué systématiquement et délibérément des politiques de haine et d'intolérance, visant à décimer et à déraciner une communauté entière à cause de son origine ethnique et de ses croyances. Il est satisfaisant de constater que la communauté internationale a relevé ce grave défi et a empêché qu'une communauté entière ne soit brutalisée.

À la suite du conflit, la communauté internationale a dû relever un lourd défi et mener un programme accru d'apaisement au Kosovo – c'était en fait une tâche redoutable. La Mission des Nations Unies au Kosovo a changé les choses. Elle a joué un rôle important pour restaurer la paix, encourager le processus de réconciliation et de reconstruction. Il est nécessaire de continuer d'appuyer les efforts visant à établir des relations harmonieuses entre les différents groupes ethniques, faciliter la reconstruction économique et mettre en place ces institutions d'une société pluraliste. Nous espérons que ces tâches, qui nécessitent de l'énergie et du dévouement, seront accomplies.

Le Pakistan a suivi de près l'évolution de la situation au Kosovo durant la crise humanitaire et a contribué au processus de paix par le biais de contacts bilatéraux et des instances internationales. Lorsque la Mission des Nations Unies a été établie, nous avons fourni du personnel à toutes les phases de ses activités.

Pour terminer, je réaffirme l'engagement et l'appui du Pakistan aux efforts visant à parvenir à la paix, à la réconciliation et à la prospérité des peuples de Bosnie-Herzégovine, du Kosovo et, en fait, de l'ensemble de la région des Balkans.

Le Président : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de l'Albanie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Nesho (Albanie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais, tout d'abord, vous remercier de l'excellent travail que vous faites pour diriger les travaux du Conseil de sécurité et de l'occasion qui m'est offerte aujourd'hui de prendre la parole sur une question très importante : la paix, la sécurité et le développement dans les Balkans.

Nous voudrions saluer chaleureusement l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour les Balkans, M. Carl Bildt, ainsi que le Haut Représentant de l'Union européenne, M. Javier Solana. Ils ont fait des déclarations importantes, riches en idées concernant la situation actuelle et l'avenir des Balkans. En outre, je voudrais exprimer la gratitude de mon Gouvernement à M. Solana pour son énorme contribution durant le conflit au Kosovo.

D'emblée, je voudrais appuyer fermement et remercier les États-Unis d'Amérique et leur représentant, l'Ambassadeur Holbrooke, pour leur position intègre et éclairée. Nous estimons que la déclaration des États-Unis contribue à sauvegarder le prestige du Conseil de sécurité et à éviter qu'il ne devienne un lieu de rhétorique continuelle où les fauteurs de guerres et les auteurs de massacres peuvent venir donner des leçons de morale.

Les questions soulevées ce matin par Carl Bildt font partie d'une analyse approfondie qui explique la situation conflictuelle dans les Balkans. Cette situation découle avant tout d'une politique balkanique traditionnelle qui s'appuie sur des idées dépassées et sur une mentalité et une philosophie influencées par les longues dominations byzantine et ottomane, et encouragée par des actions mal définies et hésitantes de la part de la communauté internationale au début des années 1990 pour trouver une solution à long terme en faveur de la paix et de la sécurité internationales. On peut dire que dans certains cas, l'ambivalence, le manque d'engagement et l'inaction de la communauté internationale et de l'Europe ont subi l'influence de la tradition européenne d'équilibre des pouvoirs et d'anciennes préférences qui ont souvent résulté en des solutions timides et provisoires aux problèmes des Balkans.

C'est l'Accord de paix de Dayton, et plus tard l'intervention de la communauté internationale, de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), des États-Unis et des pays de l'Europe de l'Ouest qui ont permis d'éviter le débordement du conflit dans toute la région des Balkans, et qui ont mené à la libération, à la victoire et à l'espoir de trouver une solution durable.

L'engagement continu de la communauté internationale dans les Balkans – non seulement pour des raisons de sécurité, mais également pour le développement économique et social de la région, tel que défini dans le Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est – est la clef du succès et des progrès futurs dans la région des Balkans. Nous sommes reconnaissants à l'Union européenne pour son assistance dans les Balkans et pour le rôle de premier plan qu'elle joue dans le Pacte de stabilité. Le Pacte de stabilité créera les conditions nécessaires pour que les habitants de la région des Balkans surmontent la haine. Leur participation à l'édification d'un avenir commun les aidera à comprendre qu'ils seront mieux servis par l'unité que par la division.

La réalisation des objectifs du pacte de stabilité dépendra de nombreux facteurs : de l'ampleur des investissements et des projets de développement, de l'engagement des États des Balkans et de leur coopération à des projets communs. Plus l'aide de la communauté internationale sera abondante, plus les changements positifs se manifesteront rapidement. Plus cette aide arrivera rapidement, moins il y aura de problèmes dans les Balkans.

Malheureusement, aujourd'hui, l'obstacle à la réalisation des objectifs du Pacte de stabilité c'est le régime criminel de Milosevic, qui non seulement est source de tensions et d'instabilité dans la région, mais l'empêche également de se développer de façon homogène. L'Albanie est d'avis que l'isolement du régime de Belgrade et les sanctions qui lui sont imposées actuellement doivent se poursuivre et être renforcées de toutes les manières et par tous les moyens, ce qui nous permettra sûrement d'obtenir la solution souhaitée.

L'Albanie, en tant que pays des Balkans, voit son avenir au sein d'une communauté intégrée des Balkans, avec l'objectif de l'intégration aux structures de l'Union européenne et de l'OTAN. Oeuvrant pour l'avenir, elle est loin d'adopter des positions qui créent l'instabilité et les conflits. Elle travaille pour qu'une grande idée devienne réalité. Elle contribuera à l'application de la résolution 1244 (1999) du Conseil

de sécurité et travaillera avec la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo afin de créer une société multiethnique et les institutions démocratiques nécessaires pour gouverner le pays.

Nous pensons que les élections municipales qui auront lieu prochainement au Kosovo représentent une étape de plus vers la stabilité dans la région. Ces élections accroîtront sans aucun doute la responsabilité de la communauté albanaise du Kosovo à l'égard des objectifs avancés par la communauté internationale. Nous estimons que la meilleure solution pour la région est que le Kosovo, en tant qu'entité indépendante, soit intégré directement à l'Union européenne; ce faisant on éliminerait la source du conflit et ignorerait les positions nationalistes des parties en cause. C'est la solution la meilleure et la plus juste qu'imposent les réalités d'aujourd'hui, et elle garantira en même temps un meilleur respect de la grande contribution apportée par la communauté internationale à l'instauration de la paix, de la sécurité et de la justice dans la région des Balkans. Toute autre solution serait artificielle et provisoire.

Pour terminer, je voudrais dire que la communauté internationale trouvera dans l'Albanie un partenaire pour oeuvrer en faveur de la paix et de la sécurité dans la région des Balkans. Nous considérons que l'Albanie doit être perçue par la communauté internationale comme un protagoniste important et nécessaire dans le processus d'intégration des Balkans.

Le Président : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de la Bosnie-Herzégovine. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Sacirbey (Bosnie-Herzégovine) (*parle en anglais*) : Il est très encourageant de vous voir, Monsieur le Président, dans ce rôle éminent– vous en qui nous avons confiance et vous qui êtes de notre partie du monde et qui vous prononcez avec tant d'assurance.

Je tiens également à saluer les déclarations de M. Solana et de M. Bildt. J'estime qu'ils ont apporté une contribution très importante.

Depuis plus de huit ans maintenant, je prends la parole devant le Conseil pour aborder la situation difficile de la Bosnie-Herzégovine et pour affirmer notre confiance, malgré tout, en l'avenir de notre coexistence, de la tolérance et du pluralisme. Certains ont peut-être douté de ma sincérité; d'autres se sont peut être demandés si j'avais tous mes esprits. Malheureusement, les débats sur notre région au sein du Conseil sont encore truffés de généralisations concernant les haines ethniques et les animosités religieuses séculaires. Encore une fois, nous rejetons la notion selon laquelle l'ethnicité et la religion sont les causes de la guerre et de l'instabilité dans notre région. L'ethnicité et la religion sont plutôt utilisées comme des armes de guerre par les forces politiques rétrogrades qui, malheureusement, existent encore.

C'est la raison pour laquelle nous avons appuyé le vote rejetant la participation du régime actuel de Belgrade à ce débat, et nous souscrivons aux commentaires de l'Ambassadeur Holbrooke, de l'Ambassadeur Greenstock et d'autres sur le statut de la République fédérale de Yougoslavie (Serbie et Monténégro) au sein des Nations Unies.

Je voudrais aborder maintenant une question tout aussi importante. Nous croyons que beaucoup peut être fait entre gens de bonne volonté ayant la possibilité de travailler ensemble. Lorsque les institutions sont malheureusement inadéquates, et c'est certainement le cas en Bosnie-Herzégovine, la bonne volonté peut venir à bout de telles déficiences structurelles. M. Milos Prica était peut-être à un moment considéré comme mon ennemi. Les soupçons et l'animosité étaient alors chose commune. Aujourd'hui, nous sommes des compatriotes accomplissant les mêmes efforts constants au service de notre pays commun. Il est mon adjoint maintenant et est assis derrière moi. J'ai pleinement confiance en ses engagements ainsi qu'en ses paroles.

Je voudrais donc donner à Milos Prica la possibilité de poursuivre et de faire une déclaration au nom de notre délégation. Il est maintenant important que le Conseil entende également ses paroles, nos paroles; qu'il sente son engagement et notre engagement; et qu'il comprenne notre bonne volonté et notre vision communes d'un avenir unique.

Avec votre autorisation, Monsieur le Président, je voudrais donner la parole à M. Prica.

Le Président : S'il n'y a pas d'objections de la part des membres du Conseil, je donnerais volontiers la parole à votre adjoint. C'est en effet le plus beau des symboles de la réconciliation nationale qui est intervenue en Bosnie-Herzégovine.

M. Prica (Bosnie-Herzégovine) (*parle en anglais*) : Permettez-moi tout d'abord d'exprimer ma reconnaissance pour la possibilité qui m'est donnée de prendre la parole devant le Conseil au nom de la Bosnie-Herzégovine, ainsi que pour le grand intérêt et les préoccupations que vous manifestez pour la situation dans notre région. Nous voudrions également réaffirmer la confiance et la satisfaction que nous éprouvons devant les initiatives que vous avez prises et les qualités de chef de file dont vous faites montre.

Avant d'expliquer notre position et nos préoccupations concernant la situation dans les Balkans, je voudrais une fois de plus faire valoir combien nous avons bénéficié de l'Accord de paix de Dayton depuis sa signature, en raison des efforts conjugués de la communauté internationale tout entière. En raison de ces engagements, nous sommes maintenant loin de l'étape où nous en étions il y a quatre ans à peine. Bien sûr, nous sommes bien conscients qu'il y a encore beaucoup à faire pour parvenir au stade où la Bosnie-Herzégovine pourra être déclarée un État autonome ne dépendant pas de l'aide étrangère.

Toutefois, nous sommes sûrs d'être engagés sur la bonne voie. Je voudrais particulièrement souligner l'importance de l'aide que nous recevons concernant la réforme de notre système économique et judiciaire, réforme dont nous avions désespérément besoin afin d'éliminer et de remplacer l'ancienne structure rigide et non productive qui était la nôtre.

Enfin, nous sommes fermement convaincus qu'il n'y a pas d'alternative à l'Accord de paix de Dayton et qu'il convient d'en assurer la pleine mise en oeuvre.

Inutile de dire combien nous sommes concernés par la situation dans la région à laquelle nous appartenons, et dire comment la situation et notamment les instabilités ont un effet négatif considérable sur notre pays. Nous surveillons de très près la situation en Serbie, la crise au Kosovo qui est loin d'être résolue et les incertitudes au Monténégro. À cet égard, nous exprimons notre profonde préoccupation face au régime non-démocratique de Belgrade, dirigé par M. Milosevic. Nous voyons les changements comme étant inévitables et nous espérons qu'ils se produiront dès que possible dans l'intérêt de la stabilité dans la région ainsi que pour le bien-être de la population de la Serbie qui mérite une place dans l'Europe moderne et dans le monde moderne.

En même temps, nous appuyons fermement les changements démocratiques au Monténégro. Nous considérons que la coopération avec des personnalités serbes éminentes et favorables, oeuvrant de concert et redoublant d'efforts pour démocratiser la République fédérale de Yougoslavie, est dans leur intérêt vital aussi bien que le nôtre.

La situation au Kosovo est encore loin d'être résolue. Nous appuyons pleinement et respectons la résolution 1244 (1999) dans son sens le plus profond et nous espérons qu'elle sera pleinement mise en œuvre. Nous espérons que la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), avec l'aide de la communauté internationale tout entière, pourra assurer la sécurité de tous les groupes ethniques et entamer le processus de réconciliation.

Enfin, nous voudrions faire plusieurs remarques. Après tout ce que nous avons vécu au XXe siècle, nous pensons que toute tentative visant à changer les frontières dans les Balkans débouchera sur une autre guerre. Les frontières internationalement reconnues doivent être totalement respectées de tous.

Néanmoins, les solutions pour la stabilité à long terme de notre région nous incombent, mais elles incombent aussi à la communauté internationale et, en particulier, à la famille européenne. Bien que tant de questions dans notre région aient été internationalisées, les solutions à plus long terme dépendent de la capacité de notre peuple à engager des réformes démocratiques et des réformes de marché, et en même temps de la volonté de l'Union européenne de nous reconnaître comme des partenaires égaux.

Par conséquent, à long terme, la seule solution définitive et satisfaisante pour la région nous parait être l'intégration à part entière dans l'Union européenne. C'est le seul moyen de parvenir à une réconciliation totale et définitive qui permettrait à toute la région de prospérer.

Après tout, le précédent créé par l'Europe occidentale lors de la période qui a suivi la Seconde Guerre mondiale, après des siècles de guerres nationalistes, est tout à fait pertinent pour les peuples de notre région. Nous lançons un appel aux États européens, aux membres de l'Union européenne pour qu'ils aident la région tout entière à parvenir à des normes européennes, qu'il l'aide à se préparer à faire partie d'une Europe unie et qu'ils encouragent tous les États des Balkans à aller dans ce sens.

Nous sommes très heureux bien sûr, Monsieur le Président, que vous nous ayez parlé de l'initiative de sommet entre l'Union européenne et les dirigeants des Balkans occidentaux. Nous l'apprécions grandement et la considérons comme un moyen de nous préparer à entrer dans l'Europe. En même temps, je voudrais remercier M. Javier Solana. Je ne peux manquer de remercier M. Carl Bildt, notre ami de longue date. Nous avons d'excellents souvenirs du temps où il était Haut représentant de la communauté internationale en Bosnie-Herzégovine.

Le Président : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de l'Iraq. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil.

M. Hasan (Iraq) (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord exprimer ma sincère reconnaissance pour l'organisation de la réunion publique d'aujourd'hui.

Nous avions espéré qu'elle serait vraiment ouverte à tous ceux qui auraient aimé y participer. Néanmoins, et malheureusement, nous avons été surpris par une pratique très difficile à expliquer et qui a consisté à empêcher le représentant de la République fédérale de Yougoslavie, l'Ambassadeur Jovanović d'y participer. Cette pratique ne permet pas à ce débat public de parvenir à ses objectifs car un point de vue important est déjà absent du débat.

Soulever la question de la succession yougoslave en tant qu'excuse pour ôter à la République fédérale de Yougoslavie la possibilité de participer à cette réunion est une excuse illogique, qui n'est pas conforme à la Charte des Nations Unies. Les Articles 31 et 32 permettent à un État Membre des Nations Unies comme à un État non membre de participer à la discussion de toute question soumise au Conseil de sécurité qui affecte particulièrement ses intérêts.

D'autre part, on empêche la République fédérale de Yougoslavie de participer à cette réunion alors qu'il y a une prolifération de séances et de réunions publiques du Conseil de sécurité. Tous ceux qui souhaitent prendre part à ces réunions y sont autorisés, qu'il s'agisse de représentants des rebelles en République démocratique du Congo au Sénateur Jesse Helms qui s'est lancé devant le Conseil dans une longue diatribe dans laquelle il a montré tout son dédain pour la Charte des Nations Unies. Alors, pourquoi la République fédérale de Yougoslavie, État indépendant et membre des Nations Unies, qui est directement concernée par cette question est-elle l'exception ici?

La situation actuelle dans les Balkans se caractérise par des équilibres délicats dans tous les domaines, politique, économique et militaire. Les événements des dernières années ont prouvé que toute intervention étrangère qui se ferait dans un but suspect, et toute violation de la Charte des Nations Unies, en particulier du principe du respect de la souveraineté des États, de la non-ingérence dans les affaires intérieures des États ainsi que de l'inadmissibilité du recours à la menace ou à la force dans les relations internationales ont compliqué encore davantage la situation dans les Balkans.

L'agression de l'OTAN contre la République fédérale de Yougoslavie le 24 mars 1999 qu'ont dirigée les États-Unis a porté un coup très dur à tous les efforts déployés par la communauté internationale pour résoudre la crise. Elle a aussi porté un coup très dur à la Charte des Nations Unies ainsi qu'aux normes du droit international et à l'autorité et au prestige du Conseil de sécurité.

Le Secrétaire général a dit avec raison que le recours à la force sans l'autorisation du Conseil de sécurité mettait en danger la base du système international de sécurité collective, fondé sur la Charte des Nations Unies. Après l'agression militaire contre la République fédérale de Yougoslavie, nous avons vu le recours à d'autres formes d'agression : efforts en vue de l'exclusion et de l'isolement, imposition de sanctions, et ingérence dans les affaires internes de la République fédérale de Yougoslavie, y compris des menaces à son intégrité territoriale.

À cette réunion même, nous avons entendu le représentant des États-Unis d'Amérique demander aux membres du Conseil de rencontrer le représentant de l'une des entités de la République fédérale de Yougoslavie. Cela équivalait à un appel à la partition d'un État indépendant et une ingérence flagrante dans ses affaires internes. Cela a également créé un autre précédent grave dans le travail du Conseil de sécurité. C'est une politique destructrice dont le but réel n'est pas d'instaurer la paix et la stabilité dans le Balkans, mais de renforcer les intérêts politiques expansionnistes de certaines parties internationales influentes aux dépens de la paix et de la stabilité des Balkans et de l'intégrité territoriale de ces États.

La paix dans les Balkans verra le jour grâce au respect de l'ONU et à un dialogue direct et sérieux en-

tre toutes les parties de la région. Il faut une vision globale englobant tous les éléments de la crise, en vue de la régler. En outre, la communauté internationale doit fournir une aide impartiale et sincère pour ramener la paix et la stabilité dans les Balkans.

Le Président : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de la Croatie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Simonović (Croatie) (*parle en anglais*) : J'ai le plaisir de remercier le Représentant permanent de la France, S. E. M. Jean-David Levitte, en sa qualité de Président du Conseil de sécurité, d'avoir organisé ce débat sur une région qui fait l'objet de la plus grande attention depuis 10 ans.

Nous saluons également la présence de M. Bildt et de M. Solana, et apprécions leurs utiles contributions.

La crise en Europe du Sud-Est constitue un défi pour la communauté internationale. Elle a fortement mis à contribution ses ressources en matière de sécurité et affecté ses ressources économiques et humanitaires. Elle a également mis à l'épreuve sa volonté politique et sa conscience dans les domaines moral et juridique. En dépit d'un investissement substantiel en énergie et en ressources, et de quelques acquis importants, il reste encore beaucoup à faire. Le retour des réfugiés et des personnes déplacées dans la région, le déminage, la reconstruction, le relèvement et le développement socioéconomiques, et la réconciliation demeurent des objectifs à atteindre au cours des années à venir. Fait plus important, les pays de la région doivent se prendre en charge et trouver leurs voies respectives en vue d'une paix durable, de la primauté du droit, de la protection des droits de l'homme et du développement économique.

Il existe quelques motifs d'optimisme à cet égard. Les peuples de la région ont renforcé leur volonté de rompre le cercle de l'instabilité et affronter les défis d'une démocratisation véritable. À cet égard, nous sommes satisfaits que les efforts de la Croatie aient été reconnus et nous apprécions les paroles d'encouragement qui nous ont été adressées aujourd'hui. En fait, la Croatie a pu sortir du cycle des crises et retrouver le groupe de pays voisins bien intentionnés désireux d'aider ceux qui sont dans le besoin.

L'exemple de la Croatie illustre remarquablement le fait que des changements positifs dans la région sont possibles. En outre, l'on voit que ces changements sont les bienvenus et récompensés par la communauté internationale. Étant donné que la principale priorité du Gouvernement croate est de rattraper le temps perdu, la volonté affichée de l'Union européenne d'accélérer l'intégration de nouveaux membres qualifiés, sur la base de leurs réalisations, est d'une extrême importance. Cela constitue un signal clair aux autres pays de la région, à savoir que si les conditions sont satisfaites, la porte de l'Europe demeure ouverte.

Dans ce contexte, nous saluons l'initiative du Président Chirac d'accorder une attention particulière, durant la présidence française de l'Union européenne, aux moyens d'accélérer l'intégration de la région dans un courant européen, et nous l'assurons du plein appui de la Croatie. Nous pensons que l'initiative française de convoquer un sommet à cette fin doit recevoir l'aide d'un plus grand nombre de pays de la région.

Peu de temps après les élections du début de cette année, la Croatie a fait des progrès majeurs en s'intégrant aux institutions et mécanismes politiques, économiques et de sécurité et en développant des relations de bon voisinage. Le Gouvernement croate mène une politique régionale active en vue d'instaurer une paix durable. Cela inclut la participation au Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est et l'application systématique du programme de retour des réfugiés.

De façon plus précise, nos efforts visent à consolider la coopération dans tous les domaines, et surtout à renforcer la stabilité politique et la relance économique en Europe du Sud-Est. À cet égard, nous sommes pleinement attachés à la mise en oeuvre des accords de Dayton, et appuyons les efforts internationaux pour une paix durable en Bosnie-Herzégovine. Alors que la situation en Croatie s'est améliorée et qu'en Bosnie-Herzégovine, elle s'améliore, la situation en République fédérale de Yougoslavie suscite de graves inquiétudes. Après avoir touché d'autres pays émergeant après la dissolution de l'ex-Yougoslavie, la crise est retournée à son origine : à la République fédérale de Yougoslavie. La même idéologie et le même régime qui ont causé tant de souffrances durant l'agression lancée contre la Croatie et la Bosnie-Herzégovine représente maintenant un obstacle au dialogue démocratique sur la façon de régler les tensions ethniques au Kosovo et défendre l'égalité et les intérêts légitimes des citoyens du Monténégro. C'est dans l'intérêt de la Croatie de

voir l'Accord de normalisation avec la République fédérale de Yougoslavie pleinement mis en oeuvre. Mais avant une évolution démocratique de la situation en République fédérale de Yougoslavie, cela semble irréaliste. En attendant, nous continuerons de normaliser nos relations avec le Montenegro, surtout en ce qui concerne le libre déplacement des civils dans toute la zone de Prevlaka, à l'égard de laquelle le régime de Milosevic nourrit encore des prétentions territoriales.

Notre coopération avec d'autres États successeurs à l'ex-Yougoslavie est bonne et se développe au plan bilatéral et multilatéral. Il y a, entre autres questions, le fait que la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, la Macédoine et la Slovénie, mues par le souhait commun de développer des relations de bon voisinage et donc une stabilité et une prospérité régionales, ont déployé des efforts pour régler, avec la République fédérale de Yougoslavie, les questions de succession à leur État prédécesseur commun. Régler la question de la succession sur la base de l'égalité des cinq États successeurs, une base que la République fédérale de Yougoslavie rejette obstinément, constitue un préalable pour une paix et une stabilité durables dans la région.

La résolution 777 (1992) et la résolution 47/1 de l'Assemblée générale ont réaffirmé le principe de l'égalité de tous les États successeurs; toutefois, elles n'ont jamais été totalement mises en œuvre. Certaines déclarations que nous avons entendues aujourd'hui sont encourageantes s'agissant de la mise en œuvre de ces résolutions dans un avenir proche.

Une autre question qui entrave directement les perspectives d'une paix durable dans la région est celle de l'obligation redditionnelle pénale pour les faits tragiques qui sont survenus au cours du conflit sur le territoire de l'ancienne Yougoslavie. Il est essentiel que le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie reflète dans son travail la portée et le niveau de participation des diverses parties aux crimes de guerre qui ont été commis. Le fait que la République fédérale de Yougoslavie refuse de coopérer avec le Tribunal reste un obstacle très sérieux à cet égard. Tant que les criminels de guerre mis en accusation, tels Milošević, Mladić, Karadžić, Sljivančanin, Radić, Mrkšić, Martić et d'autres seront en liberté, la justice et la réconciliation ne seront pas possibles et les plaies ne se cicatriseront pas.

Afin d'empêcher que l'on ne garde un souvenir déformé des faits tragiques survenus, et pour l'histoire, la Croatie et la Bosnie-Herzégovine ont porté plainte contre la République fédérale de Yougoslavie pour génocide devant la Cour internationale de Justice. Ces procédures ne sont pas dirigées contre les Serbes de Bosnie-Herzégovine, de Croatie ou de la République fédérale de Yougoslavie, mais contre les autorités d'État de la République fédérale de Yougoslavie, qui doivent être tenues responsables. Dans un communiqué conjoint publié récemment, la Bosnie-Herzégovine et la Croatie ont exprimé leur conviction que leur coopération aux procédures de la Cour internationale de Justice contre la République fédérale de Yougoslavie permettra en fin de compte la démocratisation, la réconciliation et l'établissement d'une paix et d'une stabilité durables dans la région.

Enfin, la Croatie est fermement convaincue que les efforts de la communauté internationale se révèleront positifs, et la stabilité autonome en Europe du Sud-Est ne sera assurée que lorsque les pays de la région pourront assumer la responsabilité de leur avenir. Pour certains d'entre eux, cela risque de prendre beaucoup de temps, mais cela vaut la peine de consentir de nouveaux efforts individuels et collectifs.

Le Président : Je remercie le Représentant permanent de la Croatie des paroles aimables qu'il m'a adressées. Je crois que c'est un très beau symbole que le dernier orateur de cet important débat soit le représentant d'un pays qui connaît des évolutions particulièrement encourageantes.

En guise de conclusion à notre débat, je me propose de donner la parole à M. Carl Bildt pour qu'il puisse tirer les conclusions et répondre aux observations et aux questions qui ont été posées.

M. Bildt (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je crois que la conclusion principale tirée de ces heures de débats est que cette initiative que vous avez prise d'organiser le débat a été non seulement hautement opportune mais très appréciée par ceux qui y ont participé et par nous tous qui avons pu entendre les différentes interventions qui ont relevé aussi bien les problèmes que nous connaissons que les possibilités d'avancer.

Sur une note quelque peu plus personnelle, je voudrais commencer par exprimer ma reconnaissance pour leurs interventions aux représentants de la Bosnie-Herzégovine, car je sais que Muhamed Sacirbey et Milos Prica sont de vieux amis personnels, mais ils ne sont pas amis entre eux. Ils étaient vraiment des enne-

mis appartenant aux deux antagonistes dans ce qui a été la guerre la plus âpre en Europe durant la deuxième partie du XXe siècle. Le fait non seulement qu'ils puissent s'asseoir ensemble, mais qu'ils puissent prendre la parole ensemble au Conseil de sécurité de l'ONU – sans certainement prétendre que rien ne s'est passé, ou qu'il n'y a aucun problème – prouve, plus que toute autre chose, que malgré toutes les difficultés dans la région, il y a une manière de progresser – le chemin n'est pas facile, il n'est pas rapide, mais il existe. Je leur exprime aussi mes remerciements personnels pour leurs contributions respectives.

Je crois que nous avons pu également écouter des interventions constructives tournées vers l'avenir des représentants de la Slovénie, de la Croatie, de l'ex-République yougoslave de Macédoine, de l'Albanie et de la Bulgarie dans lesquelles tous, selon leurs vues respectives, ont souligné aussi bien leurs problèmes respectifs dans leurs parties respectives de la région que la nécessité de cette démarche régionale, cette recherche d'une solution politique plus générale dans le cadre l'Europe. C'était, en fait, la pièce maîtresse de mon intervention, et, je crois aussi, de l'intervention faite par M. Javier Solana au nom de l'Union européenne.

J'ai noté avec satisfaction l'appui vigoureux exprimé en faveur des efforts et de la démarche des Nations Unies, de la part de l'Ambassadeur Holbrooke des États-Unis et de l'Ukraine, pour ne citer que deux exemples de nations qui, sur certaines des autres questions qui sont discutées aujourd'hui, ont des approches quelque peu divergentes. Mais l'appui qu'ils ont tous les deux exprimé, ainsi que d'autres, est, évidemment, quelque chose que nous retiendrons pour nos travaux.

En cette heure tardive, je ne vais pas reprendre toutes les questions. Beaucoup d'entre elles seront abordées dans le cadre des réunions d'information ordinaires que le Secrétariat tient avec le Conseil sur les différentes opérations de maintien de la paix dans la région. Je voudrais simplement, concernant le Kosovo, insister sur la préoccupation qui a été exprimée par plusieurs membres du Conseil quant à la nécessité d'enquêter sur le sort des personnes portées disparues à la suite du conflit. Beaucoup d'entre elles – la plupart – sont d'origine albanaise, et elles sont également d'autres origines – serbe et autres. Nous devons insister pour trouver tout ce que nous pouvons quant à leur sort.

Mais, je voudrais également saisir cette occasion pour rappeler qu'il y encore des milliers de personnes portées disparues à la suite des conflits en Bosnie et en Croatie. Nous ne devons pas mettre fin aux efforts internationaux pour recueillir le plus de renseignements possibles sur le sort des disparus. C'est important, non seulement pour les familles des intéressés, mais aussi pour les efforts de réconciliation à long terme.

Je note également les préoccupations qui ont été exprimées à propos de la situation des droits de l'homme au Kosovo. Je pense que tous ceux qui sont présents ici sont tous conscients, et cela a été exprimé par la plupart des orateurs, que tant la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo que la présence internationale de sécurité qu'est la Force au Kosovo font de leur mieux pour protéger les droits de l'homme de chaque personne. Si elles n'y arrivent pas toujours ce n'est pas faute d'efforts, et je crois qu'il importe de le reconnaître. C'est un état de choses qui perdure et qui nous est inquiétant. Je viens juste de lire un rapport qui est arrivé il y a quelques heures sur ce qui s'est produit hier matin lorsque six grenades de mortier sont tombées dans les locaux du très ancien monastère orthodoxe de Dečani dans le sud du Kosovo. Ce monastère, où les mortiers tombent tout près de l'église et des moines, est un trésor de la culture orthodoxe en Europe. Évidemment, nous devons tout mettre en œuvre pour faire obstacle à ce type de violence.

Plusieurs orateurs m'ont demandé de faire davantage d'observations sur la situation à l'intérieur et autour du Monténégro et concernant le Monténégro. Je vais répéter ce que j'ai dit fin février et aujourd'hui encore : les autorités fédérales de Belgrade qui, à mon avis – et je crois que c'est très clair – ont commis des abus de pouvoir et les représentants élus de la République du Monténégro sont engagés dans la voie lente mais constante de l'affrontement. À moins que nous, eux ou des changements ne renversent ces tendances, cet affrontement aura lieu, avec des conséquences négatives.

Ce que nous pouvons faire, évidemment, c'est souligner les problèmes qui existent du point de vue des Nations Unies. Je ne peux que demander à nouveau instamment que les représentants élus du Monténégro se voient accorder un appui politique, économique et

autre. Cela est important afin qu'ils aient davantage de possibilités de poursuivre leur tâche pas toujours facile qui consiste à maintenir un équilibre entre des intérêts divergents. Ils se sont acquittés avec succès de cette tâche jusqu'à maintenant, ce qui a contribué à la stabilité et à la démocratie, et leur a valu les éloges de la communauté internationale.

Enfin, permettez-moi de souligner qu'il est, à mon avis, d'une importance cruciale de poursuivre le dialogue sur ces questions au sein du Conseil. L'expérience de la dernière décennie nous a enseigné que si la communauté internationale – et le Conseil en est le représentant ultime – n'est pas unie d'une façon ou d'une autre derrière un consensus sur ce que nous tentons d'accomplir dans la région en matière de stabilité et de paix, il est peu probable que nous réussissions. Ainsi, le dialogue avec le Conseil et au sein du Conseil est absolument essentiel au moment où nous nous préparons pour le jour où les conditions seront favorables pour le règlement régional d'ensemble des questions politiques, ce qui ouvrira la voie au règlement de toutes les questions « de moindre importance » dont nous avons parlé aujourd'hui.

Dans cet esprit, et à titre d'ami de longue date également, je tiens à vous remercier, Monsieur le Pré

sident, pour cette initiative et ce débat. Je peux vous assurer que je ferai tout en mon pouvoir pour être à la hauteur des attentes exprimées aujourd'hui.

Le Président : Je remercie M. Carl Bildt d'avoir tiré avec tant d'éloquence les conclusions d'un long débat, d'un débat de haute tenue, d'un débat tourné vers l'avenir.

J'en retiens d'abord des notes d'optimisme. J'en retiens aussi le conseil que vient de nous donner Carl Bildt : il faudra qu'il y ait d'autres débats de ce type, car il faudra que, pendant de longues années encore, la communauté internationale tout entière apporte son regard, son attention, son aide à la région des Balkans occidentaux, dont le destin est lié à celui de l'Europe, et d'abord de l'Union européenne.

Il n'y a pas d'autres orateurs inscrits sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé son examen de la question inscrite à l'ordre du jour.

La séance est levée à 16 h 45.